

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 22 FEVRIER 2024**

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 12

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Date de convocation et d'affichage :

16 février 2024

Numéro :

D20240222_64

Objet :

Approbation du procès-verbal de la séance du 25-01-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février, à 8 heures 55, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	E. FLEURY

 Secrétaire de séance élue : **Audrey CHEVALIER**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Il est proposé au Bureau communautaire d'approuver le procès-verbal du Bureau du 25 janvier 2024.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le procès-verbal du Bureau du 25 janvier 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 22 février 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

